

Corbeil-Essonnes

# L'adversaire de Dassault lance un appel aux dons

**C**ONTRAIREMENT à Serge Dassault, Bruno Piriou a besoin d'argent. Et pas qu'un peu. Le communiste, battu de 170 voix par le sénateur-maire UMP aux municipales à Corbeil, a besoin de 60 000 € pour rembourser, entre autres, ses comptes de campagne, qui ont été invalidés. Alors, pour trouver l'équivalent de cinq ans du salaire d'un smicard, le conseiller général lance une souscription nationale. Du jamais-vu pour un candidat politique.

« Les Français qui pensent que mon combat contre Serge Dassault et son système clientéliste est légitime doivent se mobiliser », appelle le perdant. Faute de quoi, l'élu en sera réduit à vendre ses effets personnels. Pour récolter des fonds, Bruno Piriou mise sur le relais des blogs et des sites Web sympathisants. Et c'est son mandataire financier qui récupérera les dons.

**« Les habitants donneront un petit quelque chose »**

« Le pauvre, ironise dans un grand sourire Serge Dassault. Qu'il se débrouille. Les gens n'ont pas de sous. Ça ne marchera pas. » En pleine crise financière, les mécènes risquent effectivement de ne pas être légion. « Bien sûr qu'on est d'accord avec lui, réagit cette habitante de Montconseil. Mais vu les soucis



**CORBEIL-ESSONNES, LE 13 MARS.** Bruno Piriou (PCF), ici lors des dernières municipales, a besoin de 60 000 €, dont une partie servirait à rembourser ses comptes de campagne. (LP/OLIVIER LEJEUNE.)

qu'on a, ce n'est pas nous qui allons pouvoir l'aider. » « Il y aura forcément des habitants qui donneront un petit quelque chose, croit José Kinkela, de l'amicale des locataires des Tarterêts et proche du communiste. Quand c'est utile, les gens savent donner. »

Dans l'immédiat, Bruno Piriou doit rembourser les 35 000 € de frais de campagne qui, parce qu'il n'a pas payé à temps le palais des sports de Corbeil, ont été rejetés par le tribunal administratif de Versailles (Yvelines). Une somme que ne peut supporter seul le Parti communiste, déjà mal en point et quasi exsangue. Sans oublier les frais de justice, qui commencent à chiffrer. Après avoir été débouté par les juges administratifs le mois dernier, Bruno Piriou n'abandonne pas. Il a décidé de faire appel devant le Conseil d'Etat pour obtenir l'annulation du scrutin de mars dernier et du rejet de ses comptes de campagne. Une action qui a un coût (16 000 €), mais qui lui permet par ailleurs de conserver sa place au conseil municipal, Versailles l'ayant déclaré inéligible au regard de la fraude dans ses comptes. « Il y a des éléments juridiques solides », croit dur comme fer Bruno Piriou. Et, pour mettre cette fois toutes les chances de son côté, le communiste s'est payé un cadavre du barreau, M<sup>c</sup> Arnaud Lyon-Caen, avocat au Conseil d'Etat depuis 1957.

**AGNÈS VIVES**